

**Communiqué de la Ligue des droits de l'Homme
Fédération de l'Essonne**

LES DANGERS DE L'ÉTAT D'URGENCE

En réaction à l'horreur des attentats et au traumatisme durable subi par la société française, le gouvernement a décrété l'état d'urgence, et l'a prolongé pour une durée de 3 mois.

Aujourd'hui, il est question d'inscrire dans la Constitution, ce régime d'exception qui menace nos libertés individuelles, le droit à la vie privée et familiale, le droit d'aller et venir, le droit syndical, les libertés d'expression, de réunion et de manifestation, en supprimant le contrôle du juge qui nous protège de l'arbitraire des forces de sécurité...

Ces dispositions se sont révélées non seulement inefficaces en matière de lutte contre le terrorisme, mais aussi dangereuses pour les libertés publiques : assignations à résidence sans recours possible, perquisitions et interventions policières assorties de violences injustifiables, stigmatisation d'une communauté entraînant des dérapages xénophobes...

Une lutte efficace contre le terrorisme peut se mener dans le cadre de l'État de droit et des règles normales de procédure, à condition de se donner les moyens financiers et humains et la volonté d'agir sur l'état de la société.

Remettre en cause les principes de notre démocratie revient à donner un signal de faiblesse face aux agresseurs et pose le risque de donner des pouvoirs sans contrôle à des dirigeants mal intentionnés.

De nombreuses personnalités, la Commission Nationale consultative des droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe et l'ONU, alertent et appellent la France à ne pas prolonger l'état d'urgence qui impose « *des restrictions excessives et disproportionnées sur les libertés fondamentales.* »

Fortement mobilisée sur ces questions, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) est à l'origine des collectifs « *nous ne céderons pas* » et « *stop à l'état d'urgence* » qui trouve un écho favorable auprès de la population.

Afin de débattre de ces points avec vous, nous avons invité Françoise DUMONT, Présidente de la LDH, à une conférence-débat qui se tiendra :

le vendredi 12 février 2016, à 20 H, à la Mairie annexe d'Evry

Fait le 1^{er} février 2016

Mairie annexe d'Evry (91000), place du Général de Gaulle, RER D, gare d'Évry Val de Seine